



## **BIENVENUE À VOUS ET À VOTRE ENFANT !**

Ce guide pratique élaboré par l'équipe enseignante a pour but de vous éclairer sur l'École en général et sur notre école en particulier.

**Il est destiné à faciliter la vie de chacun dans l'école.**

### **Coordonnées de l'école**

Adresse : place Jean Jaurès  
09 400 MERCUS GARRABET

Adresse mail : [0090627h@ac-toulouse.fr](mailto:0090627h@ac-toulouse.fr)

NB : Les mails sont consultés chaque semaine, même durant l'été.

Téléphone maternelle : 05 34 09 84 12

Téléphone élémentaire : 05 34 09 84 13

© L'école a une ligne commune avec la mairie. Ne soyez pas surpris d'entendre une attente téléphonique « mairie » en nous appelant.

Téléphone portable : 07 84 27 66 26

NB : Vous pouvez laisser des messages ou envoyer un SMS à ce numéro.

## Mon enfant est-il prêt à entrer à l'école ?

Il est bien rare qu'un enfant de 3ans ne soit pas prêt à entrer à l'école. En fait, la question à se poser serait plutôt : la famille est-elle prête à le voir entrer à l'école ? Sommes-nous prêts à faire de ce petit événement quelque chose de très positif qui se déroulera dans la confiance ?

L'Ecole conduit les enfants vers plus d'autonomie et d'une certaine manière, à avoir moins besoin de leurs parents. C'est une démarche parfois difficile à accepter mais c'est une étape nécessaire et cela ne remet nullement en question le lien unique qui unit parents et enfants. Au contraire, tout au long de la scolarité, votre enfant ne pourra apprendre qu'avec votre soutien et votre confiance.

## Bienveillance confiance autonomie

A l'inverse, les premiers jours, votre enfant va essayer de résister à la séparation. Il risque de pleurer, de vous dire que les copains sont vilains et que la maîtresse n'est pas si gentille que ça. Votre intervention bienveillante sera essentielle à ce moment. Si vous êtes persuadé-e-s que tout va bien se passer et que vous encouragez votre enfant à voir l'Ecole comme un grand tout très positif, il s'y sentira bien. Là encore, votre position est essentielle.

**Chaque parent a en lui les ressources indispensables pour aider son enfant à réussir son entrée à l'école et l'aider à être prêt.**

## Primaire = maternelle + élémentaire

L'Ecole primaire est la 1ère étape du système scolaire français. Ce n'est pas une garderie mais bien l'entrée dans un ensemble géré par des règles précises (le Code de l'éducation notamment). L'Ecole a donc un fonctionnement spécifique qui peut parfois étonner. Ce livret vous donnera quelques pistes, mais les enseignant-e-s peuvent répondre à vos questions tout au long de l'année : n'hésitez jamais à en poser !

## Dis papa, pourquoi je vais à l'école ?

A la maternelle, il sera proposé, à votre enfant, des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques et artistiques en cohérence avec ses capacités mais aussi avec les programmes scolaires.

**Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie de groupe, de la vie en société.**

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages. L'école maternelle est une vraie école, sa fréquentation régulière est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse.

Ainsi, **toutes les absences doivent être signalées et justifiées**, dès la maternelle.

A l'école élémentaire, votre enfant poursuivra les apprentissages amorcés à la maternelle, notamment avec la lecture, la production d'écrits, les techniques opératoires, la compréhension, mais aussi des activités artistiques, culturelles et sportives.

## Maman, est-ce que j'ai droit...

Comme toute collectivité, l'école possède un texte qui définit les droits et devoirs de chacun et les principales règles à respecter. **L'inscription d'un enfant à l'école implique l'acceptation du règlement intérieur par ses responsables légaux.**

Ce règlement est disponible à l'école et doit être connu de tous.

Il vous sera distribué à la rentrée dans les cahiers rouges et vous devrez signer une page pour attester que vous en avez pris connaissance. Le règlement est établi à partir du règlement type départemental et approuvé lors des conseils d'école.

## La toute première rentrée

Le jour de sa première rentrée, essayez d'accompagner votre enfant jusqu'à l'école, c'est important que l'un de ses plus proches parents soit avec lui.

Acceptez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre inquiétude, bien qu'elle soit légitime, surtout si vous le laissez pour la première fois. Parlez-en à d'autres parents, vous verrez que vous n'êtes pas le/la seul-e.

**Evitez de faire durer le moment de la séparation**, cela la rendrait encore plus difficile pour lui et pour vous. Vous pouvez prendre les devants la veille ou au moment du petit-déjeuner. Dites-lui par exemple ce que vous allez faire de votre côté (aller au travail, faire des courses, préparer le repas pour le soir...), laissez-le prendre doudou et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie de l'école.

Soyez bien là à l'heure prévue : à la sortie, à la descente du bus ou à l'Alaé (suivant ce qui a été convenu), des larmes et des angoisses seront ainsi évitées.

A la fin de la journée, ne le pressez pas de questions ; elles traduiraient trop vos inquiétudes. Les confidences viendront, aidées par les documents venant de l'école (un dessin, le cahier de vie...). Vous aurez également l'occasion de recevoir de nombreuses informations venant de l'enseignant-e le jour de la réunion de rentrée (dans la quinzaine suivant le 1er jour d'école).

# C'est qui cette dame ?

Les enseignant-e-s des classes :

À la maternelle : Estelle Laurençon et Valérie Souvignet

À l'élémentaire : Marie-Anne Campergue et un autre enseignant

Les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)

Juliette Joly et Magali Rebollo

Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté)

Mme Amardeilh (enseignante) Mme Vignes (psychologue)

Les AVS (Assistant de vie scolaire)

Ce sont des personnes nommées à l'année qui viennent en aide aux enfants en situation de handicap à l'école.

Le directeur : c'est un ou une enseignant-e qui est responsable administratif mais qui n'est le supérieur de personne dans l'école.

Tous les adultes de l'école ont comme priorité la réussite de l'entrée de chaque enfant dans les apprentissages. Leur bien-être est évidemment l'une des conditions nécessaires à cette réussite mais l'autonomie et l'acceptation de la frustration le sont aussi.

# T'es dans quelle classe ?

Notre école comprend 4 classes regroupant des enfants d'âges et de sections différents. En maternelle, la section est déterminée par l'année de naissance (sauf éventuellement pour des enfants en situation spécifique). Ainsi, un enfant entrant en toute petite section (à 2ans), entrera en CP un an plus tard que ses camarades entrés la même année mais en petite section (3ans).

Dans toutes les classes où il y a plusieurs niveaux, les enfants manipulent et apprennent des choses différentes en fonction de leur section, de leurs possibilités et des choix pédagogiques de leur enseignant-e.

## A quelle heure on vient à l'école ?

Ouverture des portes du matin	8h50
Accueil dans la cour ou dans la classe	8h50-9h00
Fermetures des portes	9h00
Temps de classe	9h00-12h00
Ouverture des portes	12h00
Ouverture des portes pour la sieste	13h35
Ouverture des portes de l'après-midi	14h05
Accueil dans la cour ou dans la classe	14h05-14h15
Fermetures des portes	14h15
Temps de classe	14h15-16h30
Ouverture des portes	16h30

L'Alaé (situé prêt du gymnase, en face de la crèche des coccinelles) ouvre à 7h30 le matin et ferme le soir à 18h30.

La municipalité gère la cantine et met en place un transport scolaire pour les enfants d'Amplaing et de Garrabet. La mairie vous adressera dès la rentrée tous les documents nécessaires à ce sujet. Vous pouvez toutefois vous renseigner à l'accueil dès maintenant.

## Ce que je préfère c'est la récré !

Il n'y a pas de « sonnerie » à l'école de Mercus et c'est une très bonne chose car cela permet à chaque enseignante d'adapter l'heure et la durée de la récréation en fonction des besoins de ses élèves à chaque étape de l'année scolaire, de la météo et des activités de la journée.

**Les goûters ne sont pas fournis par l'école.** Les enseignant-e-s se contentent d'encourager les enfants et leurs parents à faire des choix pertinents en matière d'alimentation. Il arrive aussi que le goûter reste dans le cartable, notamment quand la récréation est trop proche du repas de midi. Si votre enfant ne mange pas son goûter et que cela vous inquiète, n'hésitez pas à contacter l'enseignant-e

**Il est déconseillé d'amener des jeux** à l'école maternelle, car ils sont trop facilement perdus ou cassés en jouant. Pour l'élémentaire, chaque enseignant-e précise ce que ses élèves peuvent prendre.

## Et si je suis malade ?

Les médicaments sont interdits à l'école, c'est la loi. Si un enfant est malade, sa famille doit s'organiser pour le garder. Si toutefois un élève a un besoin particulier régulier (allergies, asthme, diabète...), un protocole sera mis en place avec le médecin qui le suit et l'école. Si votre enfant est concerné, adressez-vous dès que possible à la directrice.

## Il me faut quoi pour la rentrée ?

Pour les maternelles, il est demandé :

- **un sac** pouvant contenir au moins un petit cahier, le goûter et le doudou.
- **une gourde** marquée au nom de l'enfant que la famille devra reprendre et nettoyer/remplacer régulièrement.
- **une boîte de mouchoirs** à renouveler aux petites vacances.
- une poche au nom de l'enfant avec **une tenue de rechange complète** au cas où.
- **le ticket de rentrée à découper** à la fin de ce livret.

Pour les enfants de l'élémentaire, une liste spécifique sera distribuée et affichée à l'entrée de l'école.

De manière générale, il est recommandé de marquer son nom sur toutes les affaires que l'on amène à l'école.

## C'est qui les parents délégués ?

Au mois d'octobre ont lieu des élections pour choisir 4 parents qui vont représenter les autres. Ces parents assisteront aux conseils d'écoles de l'année scolaire. Si vous souhaitez y participer, indiquez-le à la page dédiée du cahier rouge.

## C'est quoi un conseil d'école ?

C'est une instance réunie par la directrice et qui regroupe les enseignant-e-s, des représentants de la mairie, l'Inspecteur de circonscription, les représentants élus des parents ainsi que toute personne invitée par la directrice. C'est l'occasion pour les parents de donner leur avis sur la vie de l'école.

## C'est quoi la réunion de rentrée ?

C'est un moment à ne pas manquer car c'est l'occasion pour l'enseignant-e de vous transmettre une somme importante d'informations. Cependant, si vous voulez échanger avec lui-elle, il est préférable que vous demandiez un entretien individuel.

## J'ai encore des questions

### **Si j'ai une question : à qui puis-je la poser ?**

En cas de question c'est à l'enseignant-e de la classe qu'il faut s'adresser, par écrit ou par oral. Si la réponse est longue, il/elle vous donnera plutôt un RDV pour prendre le temps nécessaire.

### **Mon enfant dit que les autres l'embêtent. Que faire ?**

Pour la première fois, votre enfant va se retrouver « seul » au milieu de « plein d'autres » avec un seul adulte de référence (le maître ou la maîtresse). Il va se sentir un peu abandonné et c'est normal. C'est une étape. La présence de tant d'autres ne va pas être facile à accepter et il va ressentir cela comme une difficulté, voire une agression. Les petits ont souvent du mal à s'exprimer auprès des autres et ils vont devoir apprendre à dire « non » gentiment, à communiquer avec les autres. Il est donc normal qu'il vous dise que « les autres l'embêtent ». Accueillez sa parole, écoutez-le, rassurez-le. Toutefois, cela fait partie des questions que vous pouvez aborder en entretien avec l'enseignant-e, surtout si cela revient trop souvent.

### **Mon enfant a juste 2 ans à la rentrée. Je peux l'inscrire ?**

Oui, l'inscription à 2ans, en toute petite section de maternelle, est tout à fait possible. Elle se fait sur projet, afin de déterminer un temps de présence raisonnable sur la semaine pour les enfants qui sont prêts à être scolarisés. Concrètement, il faut que l'enfant soit suffisamment propre et qu'il soit prêt à vivre une journée d'école en y prenant plaisir. Les premiers temps de scolarité sont décisifs pour la suite : si votre enfant est bien à l'école, il y a de grandes chances pour qu'il le reste. L'inverse est également vrai.

### **J'ai un mauvais souvenir de l'école. Comment faire ?**

Votre enfant ne poursuit pas votre scolarité, il débute la sienne. Vous entrez à nouveau dans une école mais vous n'êtes plus un élève, vous êtes l'un des éducateurs de l'élève dont vous tenez la main. Tous les parents sont les bienvenus à l'école, quel que soit leur passé, seul compte l'avenir de leurs enfants.

## On m'a dit que je ne pouvais pas rester avec mon enfant à la rentrée. Est-ce vrai ?

Oui, c'est vrai. Surtout si votre enfant entre sereinement dans la classe, il vous sera demandé de ne pas rester, afin, tout simplement qu'il ne commence à penser qu'il serait mieux en repartant avec vous plutôt qu'en restant à l'école.

## Mais si j'ai envie de partager ce moment avec lui ?

Nous comprenons cette envie, mais vous n'êtes plus l'élève qu'on accueille à l'école. Votre enfant va découvrir ce monde tout neuf comme un grand. Si vous avez des questions, prenez rapidement rendez-vous avec l'enseignant-e ou la directrice qui vous répondront avec plaisir. Cependant, l'école est un lieu destiné à accueillir les enfants et non leurs parents, en tout cas, pas sur le temps scolaire.



## TICKET DE RENTRÉE

Jour de la rentrée : \_\_\_\_\_ (date différente chaque année)

Nom prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Personnes à appeler en cas d'urgence à la rentrée  
(des documents plus complets seront à remplir par la suite) :

Nom prénom	Numéro de téléphone

## Que fait mon enfant le jour de la rentrée ?

**A 12h00** : il/elle mange à la cantine

**OU** c'est \_\_\_\_\_ qui vient le chercher

**A 16h30** : il/elle va à l'Alaé **OU** prend le bus jusqu'à \_\_\_\_\_

**OU** c'est \_\_\_\_\_ qui vient le chercher